

Frais sur dossier de prêt hors frais réels

(sauf conditions particulières)

- Professionnels	
Frais de dossier	1 % du capital
Minimum	116,00
- Agriculteurs	
Frais forfaitaires	116,00
Forfait AGILOR	60,00

Frais de garantie

- Nantissement de matériel	307,40
- Nantissement de fonds de commerce	396,00
- Nantissement de parts de SARL	208,10
- Nantissement de parts de SCI	510,60
- Nantissement de compte-titres autres organismes	155,50
- Nantissement de produits d'assurance-vie autres organismes	155,50

Ces tarifs incluent le coût d'enregistrement, d'inscription au greffe et frais d'huissier connus notamment au jour de l'édition du présent document. En cas de modification de ces frais par les pouvoirs publics, nos prix feront l'objet d'une réactualisation.

Renouvellement ou réexamen annuel des plafonds de trésorerie

57,90

Information des cautions

non facturé

TITRES ET PLACEMENTS

Droits de garde semestriels

€

(sur valorisation au 30/06 et 31/12)

Frais fixes (*)

- Compte titre ordinaire	9,20
- Plan d'Epargne Boursier	4,60
- Compte titre sans titre	0,42

Frais proportionnels par ligne (*)

- OPCVM du Crédit Agricole	non facturé
- Obligations CA Sa	0,0502 %
- Valeurs hors Crédit Agricole	0,1003 %
Minimum de perception par ligne	1,84
Maximum de perception par ligne	18,39

Le total des frais de garde est plafonné à chaque prélèvement semestriel à

209,03

Frais de courtage sur opérations de bourse

€

Place française par internet

● Frais de courtage	
- Offre InvestStore Initial	0,54 %
Minimum par ligne	7,00

● Frais de marché en sus, facturés à leur coût réel

Ordre par téléphone

Nous consulter

INCIDENTS OU OPÉRATIONS DIVERSES

Chèques

- Lettre préalable rejet de chèque	13,10
- Frais par chèque rejeté pour défaut de provision (Incluant : lettre d'information, lettre d'injonction, gestion du compte pendant l'interdiction bancaire, délivrance à un tiers d'un certificat de non paiement, régularisation par blocage de provision, mainlevée de l'interdiction bancaire)	
- Rejet d'un chèque inférieur ou égal à 50 €	22,05
- Rejet d'un chèque supérieur à 50 €	42,05
- Chèque payé pendant interdiction bancaire	22,50
- Gestion interdiction bancaire autre réseau	22,30
- Demande de chèque de banque	13,55
- Opposition à un chèque	17,00

Avis de prélèvement

- Opposition à prélèvement	non facturé
- Rejet pour défaut de provision	12,05
<i>L'ensemble des frais d'analyse et de rejet est limité au montant du prélèvement rejeté, dans la limite d'un montant maximum de 20 €.</i>	

Effets de commerce

A charge du remettant :

- Modification	15,00
- Demande de sort	15,00
- Effet impayé	15,00
- Effet réclamé ou prorogé	15,00

A charge du tiré :

- Effet domicilié rejeté	17,40
- Frais de mise en instance/effet	2,70

Frais d'analyse sur compte débiteur

(Perçus en cas de présentation d'une opération débitrice non autorisée, qu'elle soit payée ou non)

- Par opération	7,95
- Avec un plafond mensuel	198,75

Crédits

- 1 ^{ère} Lettre sur compte débiteur	non facturé
- Lettre de relance sur compte débiteur	7,30
- Lettre mise en recouvrement	24,00
- Frais de report d'échéance	34,00
- Frais d'échéance impayée	non facturé

Avis à tiers détenteur, saisie attribution (*)

77,10

Frais de gestion compte inactif

35,00

Frais de clôture de compte

non facturé

(*)

Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA, sauf ceux comportant un **astérisque (*)**. Dans ce cas, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération. Ces conditions valables à partir du 1^{er} janvier 2010 peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics. La liste des conditions présentées n'est pas exhaustive; votre Conseiller se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

En application de l'article 52.1 de la loi n° 86.46 du 24 Janvier 1984 modifiée et du règlement du Comité de Réglementation Bancaire n° 95-01 du 21 Juillet 1995, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics.

FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Principales dates de prise en compte des opérations

■ Versement d'espèces	J
■ Remise de chèques	J + 1 jour ouvré
■ Paiement par carte (électronique)	J opération + 1 jour ouvré (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)
■ Remise LCR	
Support papier	
- remis à l'agence E - 10 jours calendaires	E + 3 jours calend.
- remis hors délais ou à vue	J + 13 jours calend.
Support magnétique	
- remis à l'agence E - 10 jours calendaires	E + 1 jour calendaire
- remis hors délais ou à vue	J + 11 jours calend.
■ Remise d'avis de prélèvement	E ouvrée
■ Retrait d'espèces	J
■ Paiement de chèques	J
■ Paiement d'effet	E
■ Virements internes	J
■ Virements externes	J
■ Débit d'avis de prélèvement	E

J : date de réception de l'opération (agence ou service du siège)

E : date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

J. calendaire : chaque jour de l'année civile (samedi, dimanche et jours fériés compris)

Jour ouvré : Jour Banque de France (lundi au vendredi inclus hors jours fériés).

Votre compte courant au quotidien

€

Le taux des intérêts non convenus : taux maximum autorisé publié au journal officiel pour les découverts en compte aux commerçants, artisans, entrepreneurs individuels et personnes morales avec ou sans activité professionnelle commerciale ou non. Soit un taux annuel de 13,10 % à la date de l'édition du présent document (4^{ème} trimestre 2009)

■ Compte-Service Professionnel (cotisation mensuelle) (1)	de 13,75 en fonction des prestations offertes et du C.A. confié à 62,65
■ Compte-Service Agriculteur (cotisation mensuelle) (1)	de 13,55 en fonction des prestations offertes et du C.A. confié à 62,00
■ Sécuricompte Professionnel ou Agriculteur (1)	7,65 (cotisation mensuelle)

(1) Offre soumise à conditions.

Commissions trimestrielles €

■ Commission de plus fort découvert (sur le plus fort découvert de chaque mois, plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs du trimestre)	0,06 %
■ Commission de mouvement de compte (exonération de certaines écritures)	0,025 à 0,05 % sur les seules écritures "débit"
■ Commission d'immobilisation (si position débitrice de plus de 75 jours/trimestre)	Taux du découvert + 2 points
■ Frais d'arrêté de compte	21,80

Les cartes €

■ Business débit immédiat	43,10
■ Business débit différé	51,60
■ Business exécutive	122,20

	Individuelle	Société
■ Autres cartes		
Débit immédiat	35,00	41,10
Débit différé	43,90	51,60
GOLD/PREMIER (débit différé)	122,50	128,30

■ **Modification plafonds d'utilisation carte à la demande du porteur** **6,00**
(sauf GOLD, Business exécutive, Visa premier)

Suivi et fonctionnement du compte €

■ **Relevés de compte** (tarifs mensuels)
● e-relevé **non facturé**

Journalier (par relevé)	Décadaire	Quinzaine	Mensuel
0,90	2,80	1,50	non facturé

*Prix susceptibles de modification en cas d'augmentation des tarifs postaux.
Sur option, une enveloppe par compte = 2,10 € par mois*

■ **Crédit agricole en ligne** (hors coût opérateur téléphonique et FAI)
● Par Téléphone **FILINFO** **sans abonnement**

- Par Internet (abonnement mensuel)
 - **VISION** : consultation des comptes et virements internes **non facturé**
 - **ACTION** : gestion des comptes et bourse **11,30**
(Virements externes facturés aux prix pratiqués par télétransmission et Ordres de bourse à prix préférentiels).

■ Télétransmission	Web EDI	ETEBAC3	ETEBAC5
Forfait mensuel client-banque seulement	5,00	5,00	7,50
Forfait mensuel complet	31,68	31,68	48,00
+ Par ligne	0,05	0,05	0,05

■ **Frais de recherche (*)**
- Recherche simple (1^{ère} photocopie incluse) **8,53**
- Photocopie supplémentaire **0,84**
- Recherche complexe mini **65,70**

■ **Attestation pour arrêté comptable** mini **95,20**
(selon recherche)

Opérations portées au crédit €

■ **Dépôt de pièces** 1,6 % du montant mini **3,09**
(si compte-service : 0,8 % du montant)

■ **Remise d'effet à l'encaissement ou à l'escompte**

Forfait par remise	
Télétransmission	Autres supports
non facturé	4,60
En sus par effet	
Télétransmission	Autres supports
0,36	3,40

■ **Basculer d'effets ou de portefeuille d'effets** **15,00**

■ **Remise d'avis de prélèvement** (par prélèvement)

Télétransmission		Autres supports
Normal = E-5 J ouvrés	Accélééré = E-3 J ouvrés	2,80
0,30	0,40	

Offres et Services monétaires €

■ **Adhésion Système National de Paiement par Carte**
Commission sur le chiffre d'affaires cartes 0,6 à 1,5 %

■ **MONEO** (forfait mensuel) **6,00**
ou 0,6 % du Chiffre d'Affaires Moneo
- Mise en service et formation (par téléphone) **45,00**

Opérations portées au débit €

■ **Virement occasionnel hors Crédit Agricole (1)** **3,65**

■ **Virement urgent valeur compensée (1)** **12,00**

■ **Virement interne Crédit Agricole (1)** **non facturé**

■ **Virement permanent hors Crédit Agricole (1)**
- Mise en place **7,00**
- Par opération **0,20**

■ **Virement sur support** (par virement hors Crédit Agricole (1))
- Télétransmission **0,21**

■ **Retraits d'espèces au guichet** **3,00**

■ **Retraits aux distributeurs hors Crédit Agricole** **1,00**
(franchise : 4 par mois et par carte ; illimités pour carte prestige)

■ **Carte monnaie** **36,20**

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

■ PAIEMENTS	En provenance de l'étranger	A destination de l'étranger
Par chèque	0,21 % du montant mini 26,10 € maxi 156,30 €	en EURO : non facturé autres devises : 20,50 €
Par virement € sur EEE (1)	12,00 € ou non facturé (2)	13,40 € (1,15 par Web - EDI) ou 3,65 € (0,21 par Web - EDI) (2)
Par virement autre (1)	18,65 €	20,30 € (1,75 par Web - EDI) + frais swift 8,50 €
Par effet	0,13 % du montant mini 28,50 € maxi 283,70 €	35,00 € + frais swift 8,50 €

Si devise hors EURO : commission de change 0,105 % du montant avec un minimum de **15,90 €**

(1) Virements : les conditions réglementaires applicables aux virements d'un montant inférieur ou égal à 50 000 € au sein de l'Espace Economique Européen sont à votre disposition sur simple demande auprès de votre agence.

(2) Si virement dans l'Espace Economique Européen, non urgent, pour un montant inférieur à 50 000 € comportant l'IBAN (RIB International) et le BIC Swift (sans le nom de la banque), avec absence d'instructions particulières, frais partagés.

■ **Impayé chèque ou effet** **36,50**

■ **Courriel de confirmation d'exécution d'opération** **0,60**

OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

Le TRCAM (taux de base bancaire du Crédit Agricole) est variable. A la date du présent document, le TRCAM est égal à 6,00 %.

■ **Escompte** €
Agios décomptés sur au moins 10 jours calendaires
minimum par effet **5,40**

■ **Commission d'endos** 0,60 % du montant de l'effet

■ **Créances service** - Commission de service fonction de la Valeur Moyenne des Factures (VMF) de la cession :
- VMF > 40 000 € **0,70 %**
- VMF entre 5 001 et 40 000 € **0,80 %**
- VMF entre 1 501 et 5 000 € **1,20 %**
- VMF entre 500 et 1 500 € **1,50 %**

Commission de financement : index EUR 3 mois moyenné + marge.

■ **Caution bancaire**
- Frais par utilisation (acte simple) **45,00**
- Frais par utilisation (acte complexe) **90,00**
- Frais de mainlevée **10,50**

■ **Garantie Actif-Passif**
Frais de dossier 0,50 % mini **39,60** maxi **179,30**

■ **Réaménagement de prêt** 1 % mini **224,10** maxi **714,00**

■ **Intervention sur prêt après réalisation**
- Simple (modification date de l'échéance, de compte payeur...) **24,00**
- Complexe (mainlevée partielle sur hypothèque...) **84,20**
- Décompte de prêt **34,00**
- Frais transfert hors Crédit Agricole prêt bonifié **173,00**
- Tout avenant par financement **150,10**